

ABONNEMENT

SAUMUR	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTE	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier sa rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 19 MARS

LE SOCIALISME A LA CHAMBRE

Le groupe de l'extrême gauche vient de se reconstituer au Palais-Bourbon sous le nom de groupe républicain-radical-socialiste.

Il ne s'est occupé que d'une question : la question religieuse.

Et il ne vise qu'un but : intimider assez le gouvernement pour le contraindre à adopter la politique radicale.

Tel est son programme.

Dans la pratique, il s'agit de lutter sans merci contre ceux des républicains qui font mine de se rapprocher des « éternels ennemis de la République ».

Ce groupe intéressant fait semblant de croire qu'un complot se trame contre les conquêtes de la Révolution, et que le gouvernement est sciemment complice de cette réaction.

Pour lui, les déclarations de M. Loubet sont une frime, et l'encyclique du Pape est un piège dans lequel donnent trop facilement les républicains modérés.

Le péril n'est plus seulement à droite, il est au centre à présent.

Vous pensez bien que nos radicaux, absorbés par de telles préoccupations, n'ont pas soufflé mot de la dynamite, ce bulletin de vote du socialiste.

N'est-ce pas un oubli ?

S'ils n'en ont pas parlé, c'est tout simplement parce qu'ils n'auraient pas osé faire l'apologie des dynamiteurs qui sont leurs élèves.

Mais il est probable que ces expériences, dirigées contre les bourgeois, la magistrature et les défenseurs de l'ordre public ne leur ont pas déplu.

Et vous les verrez voter contre le projet de loi déposé par M. Ricard.

Du reste, s'ils votaient ce projet, ne serait-ce pas une trahison envers le socialisme militant qu'ils représentent si bruyamment à la Chambre ?

INFORMATIONS

LE 1^{er} MAI

Après trois séances, les délégués des groupes socialistes de Paris ont enfin décidé par qui serait organisé le 1^{er} mai. Voici l'ordre du jour qui a été voté à la réunion préparatoire tenue avant-hier soir :

« Tous les comités, cercles d'études, syndicats, réunis à la salle Léger, se constituent en commission d'organisation, quant au département de la Seine, pour organiser la manifestation du 1^{er} mai, et se rallient à la motion du secrétariat national du travail tendant à envoyer un appel à toutes les associations socialistes de France. »

Pour les préparations matérielles : prospectus, circulaires, affiches, locations de salles, organisation de conférences, il a été décidé qu'un comité de trente-trois membres serait pris au sein de la commission.

Le nombre des délégués des chambres syn-

dicales et groupes de Paris également investis d'un mandat sera beaucoup plus considérable que l'année passée, car, avant-hier, une très grande quantité d'adhérents se sont encore présentés. Il est donc dès à présent certain que, dans les classes ouvrières, le 1^{er} mai sera fêté avec un ensemble unanime.

UNE SOIRÉE AU RABAIS

M. Floquet a donné l'autre soir une grande fête au Palais-Bourbon.

Sa situation officielle lui avait permis d'avoir les danseuses de l'Opéra et les comédiennes ordinaires de M. Carnot. Mais il paraît que M. Floquet ne s'est pas montré généreux : au lieu de 300 fr. de cachet qu'il devait donner aux sujets de la danse, il n'a accordé que 100 fr., et 20 fr. aux coryphées au lieu de 50 fr. prix courant.

Sujets et coryphées ont dansé parce qu'ils appartiennent à un théâtre subventionné, mais on ne les y reprendra plus.

LA PANIQUE

Les tentatives criminelles des anarchistes produisent leur effet. Bien des étrangers et propriétaires désertent la capitale. Aussi certaines feuilles s'efforcent-elles de répéter que la situation n'a rien de bien inquiétant.

Que les étrangers, les provinciaux se rassurent. Les « terribles » anarchistes sont peu nombreux et ne pourront jamais commettre que des faits isolés. Et encore, se feront-ils rares, très rares : la police maintenant étant sur la piste et tous ces misérables étroitement surveillés.

Le logicien du *Radical* dit aux effarés : — Calmez-vous, bonnes gens, le tout est de vous y habituer.

M. Sigismond Lacroix a la philosophie de tous ceux que le malheur des autres n'atteint pas.

S'il avait seulement un œil crevé ou un bras emporté, il dirait peut-être avec un peu moins de flegme : il s'agit de s'y habituer.

Dans les départements on se montre visiblement inquiet des résultats de cette campagne des anarchistes, et les préfets, qui sont obligés de refléter l'opinion de leurs administrés, ne cachent pas qu'il règne une grande inquiétude dans certains départements.

LE 18 MARS

Hier était l'anniversaire de l'insurrection communaliste.

Aucune manifestation n'a eu lieu dans la journée.

Après midi, un certain nombre de curieux sont allés visiter, au cimetière du Père-Lachaise, le mur des fédérés, auquel sont accrochées une multitude de couronnes décolorées et rongées par les pluies.

Une seule petite couronne d'immortelles rouges a été envoyée par M^{me} Séverine, ainsi que deux bouquets de fleurs.

Une cinquantaine de personnes se sont réunies devant le mur et ont commenté les événements qui s'y déroulèrent il y a vingt et un ans.

Pour le soir il y a eu divers banquets,

punchs et conférences qui doivent se renouveler aujourd'hui et demain dimanche.

DIVORCE CLÉMENCEAU

M^{me} Clémenceau, la femme du fameux député de Montmartre, vient d'obtenir à son profit le divorce.

M^{me} Clémenceau, qui est Américaine, s'est retirée dans sa famille, à New-York, quelques jours avant le prononcé du jugement.

UNE ENTREVUE

On nous raconte qu'une entrevue a eu lieu hier matin entre M. Constans et M. Loubet.

Ce serait ce dernier qui aurait prié son prédécesseur au ministère de l'intérieur de vouloir bien l'aider de ses conseils au sujet des mesures à prendre dans les conjectures actuelles et pour le 1^{er} mai.

La *France nouvelle* dit de son côté :

« M. Loubet, en conférant hier avec le préfet de police, le procureur général et le directeur de la Sûreté générale, a nettement déclaré : « Qu'il entendait montrer que son prédécesseur n'avait pas le monopole de la poigne, » et qu'au moment nécessaire il agirait avec « peut être plus de vigueur que ne l'eût fait » M. Constans. »

LA DYNAMITE A LA CHAMBRE

On est très mécontent dans le monde parlementaire de la façon dont sont menées les poursuites contre les anarchistes.

Le résultat obtenu jusqu'ici est insignifiant.

M. Loubet est très attaqué à ce sujet par la presse constansienne.

On attribue même son entrevue avec M. Constans au désir d'obtenir de lui qu'il fasse cesser ces attaques.

Il aurait offert, assure-t-on, au ministre de l'intérieur évincé, une compensation que celui-ci aurait refusée.

ARRESTATION

La police a arrêté jeudi le nommé Roy (Auguste), né à Piriac (Loire-Inférieure). Il avait été dénoncé par une lettre anonyme comme auteur de l'explosion de la caserne Lobau. La lettre indiquait l'endroit où on le trouverait. Cet individu a refusé de faire connaître son domicile et de donner l'emploi de son temps.

Il nie le crime dont on l'accuse.

MARTINET

L'anarchiste Martinet est rentré avant-hier à Paris.

On ne l'a point arrêté.

Une surveillance très minutieuse est établie en ce moment dans toutes les gares de chemins de fer sur les arrivants et les partants par ordre du service de la Sûreté générale.

A BORDEAUX

On télégraphie de Bordeaux, 17 mars :

« Le nommé Soubeyraux, habitant 45, rue Bouquière, descendit hier dans sa cave accompagné de son fils, âgé de 7 ans.

» Pendant qu'il tirait du vin, l'enfant ayant creusé le sol avec une pelle, découvrit un paquet soigneusement ficelé, enveloppé de toile cirée, qu'il remit à son père. Celui-ci ouvrit le paquet et trouva dedans six cartouches de dynamite.

» Le paquet fut porté chez le commissaire central qui commença une enquête.

» On assure que des perquisitions auront lieu cette nuit au domicile des anarchistes connus. »

L'AFFAIRE DE LA FOUILLEUSE

On assure que M. Laguerre, qui doit interpellé sur l'affaire de la Fouilleuse, est en possession de documents très graves et compromettants pour M. de Freycinet qui, après la révocation de M. Herbette par M. Constans, aurait néanmoins imposé à M. Fallières sa nomination comme conseiller d'Etat.

SERVICE OBLIGATOIRE

On mande de Montluçon, le 16 mars, à l'agence Dalziel :

« Sur 1.147 conscrits inscrits sur les listes du recrutement de l'arrondissement de Montluçon, pour l'année 1892, plus de 800 jeunes gens ont adressé aux autorités compétentes des demandes de dispense basées sur divers titres. »

Dans l'arrondissement de Montluçon fleurit le coquelicot socialiste ; il y a deux jours encore on déployait le drapeau rouge dans un cimetière. Montluçon est représenté à la Chambre par le député Thivrier, l'homme à la blouse. On y crie beaucoup : Vive l'égalité ! Les curés sac au dos ! Mais sur 1,100 conscrits 800 demandent à ne pas partir. Ces égaux ont pour devise : La guerre c'est le sang des autres !

NOUVELLES MILITAIRES

CHANGEMENT DE GARNISON

A la suite d'absences illégales réitérées commises par des sous-officiers et des cavaliers du 3^e hussards, auxquels on avait lieu de reprocher la fréquentation de sociétés dangereuses pour la discipline, le Ministre de la guerre a décidé que ce régiment partirait le 21 mars pour Verdun, où il se rendra par étapes. Il permutera avec le 8^e chasseurs.

Le mouvement se complètera, le 24 mars, par la permutation des deux autres régiments de chaque brigade. Le 8^e hussards se rendra de Vienne à Verdun, par échange de garnison avec le 14^e chasseurs.

LES CHEFS DE MUSIQUE

D'après la *Petite République*, la Commission militaire chargée de l'assimilation des grades, a reçu une proposition tendant à classer les chefs de musique comme les médecins-vétérinaires et leur accorder les avantages dont jouissent les corps spéciaux.

ÉPIDÉMIE A BAYONNE

Une épidémie de fièvre typhoïde sévit spécialement sur la garnison de Bayonne.

Le général commandant la division a donné des ordres pour que les casernes soient évacuées et pour que les troupes campent en dehors de la ville, dans les Pignadas.

VOIR A LA 4^e PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

Chronique Locale ET DE LOUEST

SCÈNE DE PUGILAT

Aujourd'hui, vers 2 heures 1/2, une scène de pugilat s'est passée dans le cabaret Rabouin, rue du Marché-Noir. Quatre chiffonniers, habitués du lieu, se sont pris de querelle et se sont battus à coups de pieds et à coups de poings.

Ça pleuvait dru sur les visages qui en un instant furent ensanglantés. Cette dispute avait formé un grand rassemblement.

La police, arrivée après la bataille, n'a fait que deux arrestations.

POULE A L'AVIRON

Dans sa dernière assemblée générale, la Société Nautique de Saumur a décidé qu'une poule à l'aviron serait courue sur la Loire, le dimanche 24 avril prochain, avec le concours d'une société de la région.

OBJETS TROUVÉS

La domestique de M. de Capol, propriétaire, avenue de la gare de l'État, a trouvé hier matin, rue Verte, un manchon contenant un mouchoir aux initiales L. L. brodées. M. de Capol tient ces objets à la disposition de la personne qui les a perdus.

CONSEIL DE PRÉFECTURE

M. Calard, entrepreneur de travaux publics à Montreuil-Bellay, réclamait à cette commune le paiement d'une somme de 188 fr. 77 pour travaux exécutés pour l'amélioration des escaliers de la place Saint-Pierre.

Me Beucher, avocat à Angers, représentait M. Calard.

Un accord est intervenu, aux termes duquel la commune payera une somme de 104 fr. 56 et la moitié des frais, lesquels sont liquidés à 56 fr. 58.

M. Alphonse Cassius, propriétaire à Allonnes, demandait réduction de ses contributions foncières sur propriétés bâties.

Le Conseil a sursi à statuer jusqu'à ce que la tierce expertise ait eu lieu.

M. Antoine Cristal, propriétaire à Parnay, demandait la réduction de : 1° sa cote personnelle; 2° de ses contributions sur voitures et la décharge de sa taxe sur les chiens.

Le Conseil a rejeté toutes ces demandes comme mal fondées.

ÉGLISE DE LA VISITATION

Le sermon de la grand'messe de demain dimanche, 20 mars, sera donné par le R. Père Prédicateur de la station de Saint-Pierre.

COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE

M. Barberon, conseiller à la Cour, est nommé pour présider les assises du 2^e trimestre 1892 dans le département de Maine-et-Loire.

Il sera assisté de MM. Gallot et Renault-Morlière, conseillers à ladite Cour.

Les assises s'ouvriront à Angers le lundi 9 mai prochain.

THÉÂTRE. — On joue ce soir à Angers le *Voyage de Suzette*, que la Direction a monté avec un luxe de mise en scène et d'interprétations inusités.

Nous espérons que le théâtre de Saumur, fermé depuis deux semaines, ouvrira aussi ses portes à Suzette, dont le voyage a demandé de si longs préparatifs.

APPEL DE L'ARMÉE TERRITORIALE CLASSES DE 1878 ET 1879

Les territoriaux des classes 1878 et 1879 ou marchant avec ces classes sont appelés à prendre part à une période d'exercices, savoir :

En une seule série du lundi 16 mai au dimanche 20 mai.

Infanterie. — 1° Les dépôts et sections hors rang et les bataillons autres que les 1^{er} et 2^e bataillons, dans les régiments territoriaux d'infanterie ci-après : 2^e, 6^e, 8^e, 10^e, 12^e, 18^e, 20^e, 22^e, 24^e, 26^e, 28^e, 30^e, 32^e, 52^e, 56^e, 58^e, 60^e, 62^e, 64^e, 66^e, 68^e, 70^e, 72^e, 74^e, 76^e, 78^e, 80^e, 82^e, 84^e, 86^e, 90^e, 92^e, 94^e, 96^e, 98^e, 100^e, 102^e, 104^e, 106^e, 108^e, 110^e, 112^e, 114^e, 116^e, 118^e, 120^e, 124^e, 126^e, 128^e, 138^e, 140^e, 142^e, 144^e, 145^e.

2° Les dépôts et les sections hors rang et les bataillons autres que les 1^{er} et 3^e bataillons dans les 4^e, 8^e et 12^e régiments territoriaux d'infanterie.

Génie. — 1° Toutes les compagnies de numéros pairs;

2° Toutes les compagnies de dépôt.

Les territoriaux ci-après seront convoqués en automne par affiches spéciales :

1° Les territoriaux affectés aux 1^{er} et 2^e bataillons des régiments d'infanterie indiqués ci-dessus des 4^e, 8^e et 12^e régiments dans lesquels les bataillons à convoquer en automne sont les 1^{er} et 3^e;

2° Les territoriaux affectés aux régiments territoriaux d'infanterie de numéros pairs non indiqués ci-dessus, c'est-à-dire les 14^e, 16^e, 34^e, 36^e, 38^e, 40^e, 42^e, 44^e, 46^e, 48^e, 50^e, 54^e, 130^e, 132^e, 134^e et 136^e;

3° Les territoriaux affectés à l'artillerie;

4° Les territoriaux affectés aux escadrons de numéros pairs de la cavalerie ainsi que ceux affectés à la partie du dépôt désignée pour les escadrons pairs.

Seront appelés par ordre individuel du lundi 16 mai au dimanche 29 mai :

1° Une partie des territoriaux affectés comme brancardiers d'ambulance aux sections territoriales d'infirmiers militaires;

2° Les territoriaux affectés au titre des bataillons d'infanterie légère d'Afrique et appartenant aux régiments pairs d'infanterie territoriale, à l'exception de ceux affectés aux 34^e, 36^e, 38^e, 40^e, 42^e, 44^e, 46^e, 48^e, 130^e, 132^e, 134^e et 136^e régiments, lesquels ne seront convoqués qu'en automne.

Enfin seront appelés à des époques variables sur tout le cours de l'année et par ordre d'appel individuel :

1° Les territoriaux de la classe 1878 désignés ci-après :

Les territoriaux des sections territoriales d'ouvriers militaires d'administration;

Les territoriaux des sections territoriales d'infirmiers militaires, à l'exception de ceux affectés à la 5^e section territoriale d'infirmiers, pour laquelle les territoriaux de la classe 1879 seront seuls appelés (ceux de la classe 1878 ayant été convoqués en 1891);

Les territoriaux de la gendarmerie;

Les territoriaux affectés aux greffes des tribunaux militaires;

Les territoriaux auxiliaires du service télégraphique;

2° Les territoriaux des classes 1878 et 1879 désignés ci-après :

Les territoriaux affectés aux compagnies de numéros pairs du train territorial des équipages militaires;

Les sous-officiers territoriaux, secrétaires du peloton hors rang de la cavalerie territoriale.

SOUSCRIPTION

POUR

L'Université catholique d'Angers

(Suite)

M^{me} Renault-Lagrange, à Angers, 100 fr. — M. Péju, conseiller d'arrondissement, à Pouancé, 50 fr. — M. le curé de Feneu et M. l'abbé Pollet, vicaire, 30 fr. — Confrérie des Mères Chrétiennes, de Feneu, 22 fr. 50 c. — Congrégation des Enfants de Marie, de Feneu, 25 fr. — M. l'abbé Rousselot, vicaire, à Gennes, 5 fr. — M. le curé de Daumeray, 100 fr. — M. l'abbé Chevalier, vicaire, à Daumeray, 5 fr. — M^{me} Provost-Le Motheux, à Daumeray, 100 fr.

M. le curé de Brain-sur-Authion et M. l'abbé Pion, vicaire, 33 fr. — M^{me} veuve Nepveu, même paroisse, 20 fr. — Famille Brunetière, même paroisse, 25 fr. — Anonyme, même paroisse, 100 fr. — Six anonymes, même pa-

roisse, 38 fr. — Anonyme de Cholet, 4 fr. — M. l'abbé Bonnard, vicaire, à Saint-Lambert-du-Lattay, 15 fr. — Deux anonymes de Saint-Lambert-du-Lattay, 15 fr. — M. le curé de Brion et M. l'abbé Dupouet, vicaire, 30 fr.

Plusieurs personnes de Brion, 15 fr. — M. le curé de Cléré, 20 fr. — Communauté des Trappistines des Gardes, 20 fr. — M. le curé de Montsoreau, 7 fr. 15 c. — M. Le Couëdic, de Sainte-Madeleine, à Angers, 20 fr. — Deux anonymes de Sainte-Madeleine, 15 fr.

M. le curé de Saint-Maurille-des-Ponts-de-Cé, 30 fr. — Anonyme de la même paroisse, 1 fr. — M. le curé de Marigné, 20 fr. — M. le curé de Chaumont et plusieurs de ses paroissiens, 36 fr. 50. — M. Halbert, professeur de musique à l'Institution Saint-Louis de Saumur, 15 fr. — Anonyme, 10 fr. — Mlle L. D..., 100 fr. — M^{me} James de la Férandière, Angers, 400 fr. — M. René de la Perraudière, à Ligné, 100 fr. — M. le curé de Lué, 20 fr. — Trois anonymes de Lué, 10 fr.

M. le curé de Sainte-Gemmes-sur-Loire et plusieurs personnes de sa paroisse, 43 fr. — M. Le Gouliz, Sainte-Gemmes-sur-Loire, 20 fr. — M^{me} de Fouchier, Angers, 20 fr. — Une anonyme, 10 fr. — M. Edmond Bertelot, du Plessis, 50 fr. — M^{me} de la Tourette, 100 fr. — M. Catrou, 100 fr. — Anonyme du diocèse de Luçon, 200 fr. — Treize ecclésiastiques du canton de Pouancé, 225 fr. — Anonyme de Bouillé-Menard, 4 fr. 50. — Anonyme de Vergennes, 3 fr. 50.

Total à ce jour : 55,970 fr. 10. (A suivre.)

BRÉZÉ. — On nous adresse de nouveaux renseignements sur l'incendie, dont nous avons déjà parlé, qui s'est déclaré dimanche soir à Brézé, dans les bâtiments faisant partie de la mairie de Brézé et occupés par l'instituteur et la directrice des postes :

« En un instant, la toiture était en flammes; mais, grâce au secours de la compagnie de sauveteurs de Brézé et à l'habile direction de son chef, ainsi qu'au concours empressé de presque tous les habitants, qui ont d'abord travaillé à l'installation de la pompe qui est remise à la mairie même, l'incendie a été promptement éteint, et après une heure de travail tout danger avait disparu.

» Les dégâts sont de peu d'importance; ils peuvent être évalués à 5 ou 600 fr., consistant en charpente et couverture; mais s'il en a été ainsi, nous le devons à notre compagnie de sauveteurs. Il faut espérer que l'Assurance Mutuelle du Mans récompensera ces braves citoyens. »

COMICE AGRICOLE DE BEAUPRÉAU

Le Comice agricole du canton de Beaupréau tiendra, cette année, son concours d'animaux de boucherie, le vendredi de la semaine de la Passion, 8 avril prochain. Ce concours aura lieu, à 11 heures, après la foire des bestiaux

LE

FILS DE L'ASSASSIN

PAR AUGUSTE VILLIERS

Première Partie: Le Crime du Père

V — LA FAMILLE MARTEL

Il nous semble indispensable de présenter au lecteur la famille de l'homme qui va devenir la victime, après avoir fait connaître celle de celui qui devient l'assassin.

L'usine de MM. Martel père et fils avait été fondée par M. Martel père sur une base modeste; puis elle avait été agrandie au moyen d'une souscription d'actions; et, à l'époque où nous sommes arrivés, elle était en pleine prospérité.

M. Hector Martel, ingénieur civil, était surtout un chercheur et même un inventeur.

On lui devait déjà quelques petites machines qu'il avait exposées avec succès à l'exposition de 1855, et il rêvait pour celle de 1867, dont on parlait déjà dans le monde des affaires, de créer une œuvre utile.

C'était une grue de sauvetage pour sortir de l'eau et renflouer, par le moyen de la vapeur, tous les bâtiments sombrés sur les côtes, dans des profondeurs ne dépassant pas trente mètres. Ces grues diminuées pourraient servir en rivière et remonter à flot, sans grands frais, les bateaux et péniches coulés et chargés de marchandises.

M. Martel consacrait à ce travail la plus forte partie de son temps et laissait à son fils, ingénieur lui-même, la direction de l'usine.

Mais ce n'était pas tout; cet homme excellent avait dépensé des années pour créer et fonder une société philanthropique d'un intérêt indiscutable.

Il s'agissait d'une association d'hommes généreux et puissants par leur situation politique et financière, pour venir au secours des veuves et des condamnés à mort ou aux travaux forcés, et pour adopter les enfants de ces mêmes condamnés.

Quand nous disons adopter, il leur était offert un asile jusqu'à leur majorité dans une maison appartenant à la société. Ces enfants recevaient alors une instruction solide, et on leur apprenait le métier qu'ils choisissaient eux-mêmes.

M. Martel père était président de cette association véritablement humanitaire; son fils en était le secrétaire.

M. Martel était veuf depuis quelques années, et il vivait avec son fils et sa bru, charmante jeune femme, fille d'un actionnaire de l'usine.

M. Martel fils avait à cette époque trente-deux ans. C'était un homme instruit, bien élevé, d'un esprit orné et dont le physique agréable avait le don de plaire au premier abord.

Madame Martel avait vingt-six ans et possédait cette grâce native qui rend jolie même la femme qui ne l'est pas.

M. Martel était brun et sa femme était blonde.

Les deux jeunes gens s'adoraient, et leur bonheur sans nuage s'était accru, dès la première année de leur union, par la naissance d'un charmant bébé rose.

M. Martel désirait un garçon; mais lorsqu'il sut que sa femme lui donnait une fille, il comprit tout ce qu'avait de grand le sentiment de la paternité. Son cœur sembla s'élargir et s'emplir d'un nouvel et vaste amour pour cette petite créature, qui était son sang et le fruit béni de ses transports heureux.

La petite reçut le nom de son père, qui se

nommait Armand.

Au jour où nous arrivons, M^{lle} Armande allait avoir sept ans.

C'était une petite fille brune, pleine de gentillesse.

Un fait qui se rapporte à notre récit mérite d'être cité ici.

Elle passait un jour dans la cour, descendant de voiture et rentrant à la maison.

Jacques Vincent sortait de la fabrique, un panier sous le bras; il venait de porter à manger à son père, retenu pour un travail pressé.

Il se rangea dans le passage en voyant les patrons et regarda de tous ses yeux d'enfant curieux.

Un ruban bleu qui faisait partie de la toilette d'Armande se détacha et tomba à terre.

Jacques se baissa vivement et le ramassa tout simplement pour le rendre à la petite demoiselle.

Le ruban s'était sali sur le pavé.

— Mademoiselle, dit Jacques, voici un ruban que vous perdez.

Et il tendit assez gauchement l'objet.

La petite malicieuse le regarda.

— Qui es-tu? dit-elle avec l'aplomb des enfants de son âge.

gras qui s'ouvrira, comme à l'ordinaire, à 9 heures 1/2. Des prix nombreux et gradués seront distribués aux plus beaux animaux des races bovine, ovine et porcine.

Les bouchers de Paris, de Rouen, d'Angers, etc., qui fréquentent régulièrement les foires de Beaupréau, et qui recherchent avec tant d'empressement les bestiaux de ce canton, seront ce jour-là plus nombreux encore quo par le passé, ce qui ne pourra manquer de favoriser beaucoup les transactions. Malgré le manque de fourrages, qui fait à notre agriculture une situation assez mauvaise, on a l'espérance fondée que le concours du 8 avril sera tout aussi remarquable et tout aussi brillant que ceux des années précédentes et que chaque boucher sera à même de s'approvisionner, à son gré, pour les fêtes de Pâques.

UN ANCIEN SOUS-PRÉFET DE SAUMUR

Les journaux de Paris nous apprennent que miss Maud Gonne a présidé, avant-hier soir, chez Brébant, le dîner irlandais organisé par le vicomte O'Neill de Tyrone, ancien sous-préfet de Saumur, le baron de Bernon et M. L. Ne-mours Godré (de l'Univers) pour fêter la Saint-Patrice.

ANGERS. — A l'Ecole des Arts. — On nous informe, et nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves, dit le *Petit Courrier*, qu'une certaine effervescence régnerait depuis quelques jours à l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers.

Le conseil de l'établissement et les professeurs se seraient réunis avant-hier, à 2 heures, pour examiner la situation.

Nous lisons à ce sujet dans le *Ralliement* :

« Un élève de la 2^e division se serait rendu coupable, d'après les autres élèves, d'actes de moucharderie, chose que ceux-ci ne pardonnent jamais.

» Ils l'auraient certainement malmenés, si la direction n'avait pris la sage mesure de mettre cet élève chez M. le docteur Lieutaud, médecin de l'école.

» Une enquête est ouverte, et les faits seront déferés au ministre. »

TOURS. — Entre journaux républicains.

— On continue d'échanger des aménités entre l'*Union libérale* et le *Republicain*. « Menteur » est l'épithète la plus aimable que trouve le journal de la rue de Clocheville pour désigner son confrère.

« Le fon qui s'est évadé l'autre jour de l'Hospice de Tours s'est évidemment réfugié dans les bureaux du *Republicain*, » s'écrit le journal de la rue de la Préfecture.

La galerie marque les coups...

POITIERS. — Une trouvaille.

— On raconte qu'une boîte en fer blanc a été trouvée

à la préfecture, à côté de la loge du concierge.

On prit l'objet avec force précautions, ne doutant pas ce que fut une cartouche de dynamite ou une machine infernale quelconque déposée là par un anarchiste de Poitiers. On l'envoya ensuite à la police qui s'empressa de le soumettre à l'examen d'hommes de science.

Ceux-ci ouvrirent la boîte avec une extrême prudence. Elle contenait une matière très odorante mais non explosive.

On a jugé inutile de pousser plus loin l'enquête. Voilà ce qu'on dit.

NANTES. — La Fête de la Mi-Carême.

Le Comité d'organisation des Fêtes de la Mi-Carême a lancé ses listes de souscription. Elles sont déposées dans les cafés, bureaux de tabac, restaurants et aux bureaux des journaux. — Les quêteurs se présenteront à domicile.

Jusqu'à ce jour, tout fait espérer un succès. De nombreux groupes se sont déjà fait inscrire.

Des prix de 500 fr., 200 fr., 150 fr., 100 fr., etc., ainsi que des médailles, seront décernés par un jury constitué à cet effet.

DEUX-SÈVRES

M. Viète, ministre des travaux publics, a reçu les députés des Deux-Sèvres qui ont demandé l'inscription dans le budget de 1893 des lignes de Niort à Marans et de Parthenay à Breuil-Barret.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Le même ministre a reçu une délégation composée de MM. Brand, Garnier, Delmas et le comte Lemercier, députés de la Charente-Inférieure, qui ont entretenu le ministre de questions se rattachant à la création dans ce département de lignes d'intérêt général, d'intérêt local à voie de un mètre et d'un réseau de tramways.

M. Viète a promis d'étudier ces questions.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 20 mars 1892, à 4 h. 1/2,

416^e Concert populaire

Avec le concours de : M^{lle} J. BOURGAUD, violoniste. 1^{er} prix du Conservatoire de Paris ; M^{lle} WEINGAERTNER, pianiste, lauréat du Conservatoire de Paris.

Programme

1. Ouverture d'Egmont (Beethoven).
2. Second Concerto, pour violon et orchestre (1^{re} audition en province), exécuté par M^{lle} J. Bourgaud (B. Godard).
3. Allegro du 1^{er} Concerto, pour piano et orchestre, exécuté par M^{lle} Weingaertner (Rubinstein).
4. Ouverture des Maîtres Chanteurs (Richard Wagner), demandé.
5. A Angelus de Jeanne d'Arc, 1^{re} audition en province (B. Godard). — B Final du 4^e Concerto, pour violon avec accompagnement

d'orchestre, exécuté par M^{lle} J. Bourgaud (Vieuxtemps).

6. A Fugue (Bach-Liszt). — B Rigodon, piano et orchestre, inédit, 1^{re} audition avec orchestre (F. Thoiné). — C Scherzo du Concerto symphonique, pour piano avec accompagnement d'orchestre, exécuté par M^{lle} Weingaertner (Litolff).

7. Fantaisie à grand orchestre sur des motifs espagnols, 1^{re} audition (Gevaert).

L'orchestre sera dirigé par M. Paul Frémaux.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 19 mars : *Le Voyage de Suzette*, opérette nouvelle en 3 actes et 4 tableaux, par MM. Chivot et Duru, musique de Léon Vasseur.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 18 mars 1892.

On est entré en bourse avec des dispositions de baisse, ainsi que le prouvent les cours d'ouverture, et la clôture s'opère en reprise sur les fonds français et étrangers.

Le 3 0/0 ancien, toujours soutenu par les achats du comptant, reste à 96.20 après 96.05; le nouveau à 96.10 et le 4 1/2 à 105.32.

L'Italien, après bien des variations, clôture aux environs de 87 fr. L'Extérieure a fait 56 3/4 et 57 5/16. Le 3 0/0 Portugais est mieux tenu à 25 9/16. Le gouvernement oppose comme démenti à l'intention qu'on lui a prêtée de vouloir suspendre le service des intérêts de la dette, sa ferme volonté de tirer des surtaxes d'impôts, de la réduction des dépenses administratives et de l'affermage du monopole de l'alcool et des allumettes une somme suffisante pour équilibrer le budget.

La spéculation allemande attaque les fonds Russes, les consolidés Russe et l'Orient ont été le point de mire des vendeurs.

Les sociétés de crédit conservent de bonnes tendances. La situation critique de certains Etats avec lesquels ces sociétés n'ont plus d'engagements, doit fournir à un certain moment une occasion à ces sociétés d'intervenir dans les arrangements entre ces Etats et leurs créanciers. Le Crédit Foncier ne s'écarte guère du cours de 1,200 fr. La Banque de Paris reste à 605; le Crédit Lyonnais à 761; la Société Générale à 470. La Banque Russe Française, qui ne donne pas de dividende, reste offerte à 280 fr.

L'action des Immeubles de France est demandée à 460 fr.

Les Chemins Economiques ont des demandes à 404.50.

La Banque V^e LAMBERT et Fils

A l'honneur de prévenir le public qu'elle a créé un Guichet Spécial pour la réception des Ordres de Bourse qui seront exécutés sans Commission.

PAIEMENT DE COUPONS sans frais

La Banque se tient à la disposition de ses Clients pour leur fournir des Renseignements utiles et très désintéressés.

En soirée :

Une dame prétentieuse essaie infructueusement, à deux reprises, de chanter un grand morceau.

— Je n'ai pas pris dans ma voix, dit-elle à la personne qui l'accompagne au piano ; je vais recommencer en mi.

sent ! Voilà un bel exemple à donner à Armande.

— Oh ! ne parlez pas de ceci. Armande vous commande et vous lui obéissez lorsqu'elle le veut.

— Je ne dis pas non, mais ce n'est pas la même chose.

— Croyez-vous que nous ne vous aimons pas autant que ce petit démon ? reprit madame Martel ; mon mari et moi nous ne voulons que votre bonheur.

M. Martel se leva attendri.

— Chère enfant, dit-il, pardonnez-moi ; oui, je vous écouterai, je délaisserai mes chères études et je prendrai un peu d'exercice. Je veux surtout que mon fils ne s'alarme pas ?

— Je serai discrète ; c'est beau, de la part d'une femme, n'est-ce pas ?

— C'est presque incroyable.

— Mais c'est à la condition que tous les jours vous me donnerez trois heures au moins.

— Allons, c'est convenu. On a bien raison de dire : ce que femme veut...

— Chut ! fit madame Martel en faisant un signe d'intelligence à son beau-père, voici mon mari.

(A suivre.)

— Oh ! non, madame, restez-en là, cela vaudra mieux.

UN ANCIEN PROVERBE enseigne que « Deux sûretés valent mieux qu'une ». Pour permettre aux nombreux malades qui soignent leurs rhumes, bronchites ou catarrhes avec les capsules Guyot de reconnaître le véritable produit, nous avons imprimé sur chaque capsule blanche la signature E. Guyot. Cette signature se retrouve sur l'étiquette, mais en trois couleurs. Les capsules Guyot ainsi préparées n'ont plus aucun goût. Elles ont l'apparence d'un bonbon. Fabric. et gros, 19, rue Jacob, Paris.

PILULES GICQUEL

PURGATIVES et DÉPURATIVES du SANG

Souveraines contre

Constipation, Bile, Glaires
Embarras d'estomac et d'intestins
Manque d'appétit
Maux de tête, Etourdissements
Congestions, Goutte
Douleurs, Rhumatismes

150 LA BOITE. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelles, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

Anémie, Chlorose, Eczéma.

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

53 Récompenses dont 29 Médailles d'or

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE c'est

L'ALCOOL RICQLÈS

De Menthe de

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhumes, Refroidissements, Grippe. Excellent aussi pour la toilette et les dents.

PRÉSERVATIF CONTRE L'INFLUENZA

Fabrique à Lyon. — Maison à Paris,

41, rue Richer

REFUSER LES IMITATIONS

Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons

ÉPICERIE CENTRALE

MAISON

P. ANDRIEUX

COMPOTES DE FRUITS CONSERVÉS AU SIROP

Le flacon depuis 1 fr. 40

Fruits glacés extra assortis

Le 1/2 kil. 2 fr.

CONFITURES FINES ET GELÉE

Garantis purs fruits et sucre,

le pot de terre, 1 fr.

En pot de 500 gr. et de kil., le 1/2 kil. 0,90

BAISSE DE PRIX

Sur les CAFÉS et CONSERVES

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 MARS

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)		
3 0/0	96 25	ACTIONS		Nord	1715	Compagnie parisienne du Gaz	516 50	
3 0/0 1891	96 10	Banque de France	4300	Orléans	1510	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	394 75	
3 0/0 amortissable	98	Banque d'Escompte	150	Ouest	1010	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	479	
4 1/2 1883	105 30	Comptoir national d'Escompte	477 50	Compagnie parisienne du Gaz	1470	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	483 50	
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1200	Transatlantique	542 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	475	
Oblig. 1855-60 3 0/0	543	Crédit Industriel et Commercial	560	Canal de Panama	16	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	421 50	
— 1865 4 0/0	531 50	Crédit Lyonnais	765	Suez	2720	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	479 75	
— 1869 3 0/0	421 50	Crédit Mobilier	—	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		
— 1871 3 0/0	411 25	Dépôts et Comptes courants	—	Autrichien 4 0/0 or.	94 75	Est 3 0/0 anc. r. à 500	409	
— 1875 4 0/0	536 50	Société Générale	471 25	Dette d'Égypte 6 0/0	487	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	450 50	
— 1876 4 0/0	536 50	Est	630	Extérieur 4 0/0	57 75	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	450	
— 1886 3 0/0	397 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1145	Hongrie 4 0/0 or.	91 25	Nord 3 0/0 r. à 500	453 25	
Bons de liquidation	—	Midi	1248 75	Italie 5 0/0	37	Orléans 3 0/0 r. à 500	451	
				Portugais 4 1/2 1888	182	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	449	
							Compagnie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	366 25
							Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	15 50
							— 6 0/0 2 ^e série	14
							— obligations à lots	—
							Suez 5 0/0 remboursable à 500	620
							FONDS ÉTRANGERS	
							Emprunt russe 1862 5 0/0	—
							— 1889 4 0/0	91 50
							Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	93
							— 2 ^e	—
							VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
							Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	442

Tribunal de commerce de Saumur

Faillite Grigoy

Par jugement du 15 mars 1892, le Tribunal a déclaré le sieur Grigoy, cafetier au Bas de la Laude, commune de Neuillé, en état de faillite ouverte provisoirement audit jour.

M. Girard a été nommé juge-commissaire et M. Bonneau syndic provisoire.

(219) Le Greffier, COLLIN.

A VENDRE

JOLIE PETITE PROPRIÉTÉ

Située au Pont-Fouchard

Maison 5 pièces, jardin, vigne, arbres fruitiers, 3 bassins

S'adresser à M^{me} JAGOT, rue d'Orléans, 76.

Étude de M^e BRAC, notaire.

A LOUER

POUR LE 24 JUIN 1892

MAISON DE COMMERCE

Rue Saint-Jean,

Occupée par M. Renard, marchand de chaussures,

Et plusieurs Chambres avec greniers, dans la cour de cette maison.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A LOUER

Au Pont-Fouchard

MAISON

AVEC VASTES JARDINS

S'adresser à M. LAUNAY-MICOUILLAU.

REMISE A LOUER

Présentement

Rue du Petit-Versailles.

S'adresser à M^{me} V^e GIRARD, place Dupetit-Thouars.

M^e LE BARON, notaire à Saumur, demande un second clerc.

A CÉDER

Pour cause de décès

Magasin de bois du Nord et du Pays

Ancienne maison bien connue dans la contrée et jouissant d'une bonne clientèle.

S'adresser, 13, quai Saint-Nicolas, Saumur.

A CÉDER

PETIT PHAÉTON

S'adresser au bureau du journal.

M. VERCELLETO prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir de ce jour, il aura DES OUVRIERS SPÉCIAUX pour les travaux en Mosaïque et Ciment.

On trouvera dans ses ateliers, rue de Poitiers, 34, à Saumur, des échantillons en tous genres et à des prix très modérés.

A céder à Angers

Bonne et importante Maison d'épicerie avec SPÉCIALITÉ de FROMAGES et SALAISONS. — Gros et détail.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Maison avec beau Jardin

Situés rue Saint-Lazare, 32.

S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

Chambre Garnie à Louer

Rue Duplessis-Mornay

En face chez les Frères.

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite

UN

Grand Magasin de Modes

Et Confections

Situé à Saumur, rue de la Tonnelle, n° 28

S'adresser, pour traiter:

A Mesdemoiselles LEMARIÉ, qui l'exploitent, et à M. Ludovic PROUST, leur liquidateur judiciaire.

DAME sérieuse demande place de dame de compagnie ou gérance.

S'adresser au bureau du journal.

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la 3^e Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 33.

IMBERT ET FILS

Conserves supérieures de la Maison AMIEUX

Petits Pois moyens,	1/2 boîte	50	la boîte	0,80
Petits Pois très fins,	—	80	—	1,35
Haricots verts moyens,	—	50	—	0,80
Haricots verts très fins,	—	80	—	1,35
Cèpes au naturel,	—	90	—	1,70

Fâtes de foies gras et de gibiers truffés

Camembert double crème, 0,60; extra, la boîte, 0,75

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

TAILLEUR
BREVETÉ

MAISON CRÉMIEUX

TAILLEUR
BREVETÉ

27, Rue d'Orléans, Saumur

OUVERTURE DE LA SAISON

Grande Exposition des DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Costume Complet depuis 35 fr. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

GRANDE DISTRIBUTION DE DEVINETTES

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1892

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,